

ACTION URGENTE

UN PROCUREUR ET UN JUGE OPPOSÉS À UNE EXÉCUTION DANS L'OHIO

John Eley, âgé de 63 ans, doit être exécuté dans l'État américain de l'Ohio le 26 juillet pour un meurtre commis en 1986. Le procureur qui a obtenu sa condamnation à mort, l'un des juges qui l'ont prononcée et l'inspecteur de police à qui il a avoué sa culpabilité s'opposent à son exécution.

Ihsan Aydah a été blessé par balle le 26 août 1986 au cours d'un braquage de son magasin à Youngstown, dans l'Ohio, et il est mort le lendemain. **John Jeffrey Eley** a été arrêté le 29 août et a avoué avoir tiré sur lui. Ce vol à main armée était apparemment l'idée d'une de ses connaissances, Melvin Green, qui a fourni l'arme utilisée. John Eley a accepté d'aller dans le magasin tandis que Melvin Green attendait dehors, car Ihsan Aydah connaissait le visage de ce dernier et aurait donc pu l'identifier. Après qu'Ihsan Aydah a été blessé, Melvin Green est entré dans le magasin, a pris de l'argent dans la caisse et le portefeuille de la victime, puis est parti avec John Eley. Le procureur a proposé à John Eley un accord de réduction de peine – aux termes duquel il plaiderait coupable d'homicide volontaire et serait condamné à six ans de prison – en échange de son témoignage contre Melvin Green, qui était soupçonné d'implication dans d'autres crimes. John Eley a refusé de témoigner contre Melvin Green, a renoncé à son droit de comparaître devant un jury populaire et a été jugé devant un collège de trois juges. Il a été déclaré coupable et, à l'issue de l'audience de détermination de la peine en juillet 1987, condamné à mort.

En juin 2012, l'un des juges de son procès – aujourd'hui juge fédéral – a écrit aux autorités de l'Ohio pour demander qu'une grâce soit accordée à John Eley. Il a indiqué qu'il avait accepté de prononcer la peine de mort en 1987 car les avocats de la défense n'avaient présenté « aucune circonstance atténuante significative » que les juges auraient pu mettre en balance avec les facteurs aggravants. Il a souligné que, si les circonstances atténuantes dont il avait à présent connaissance avaient été présentées lors du procès – « en particulier les éléments faisant état du faible niveau de fonctionnement intellectuel de M. Eley, de la pauvreté vécue dans son enfance, de sa consommation importante d'alcool et de drogues et de sa possible déficience cérébrale » –, il aurait voté en faveur d'une condamnation « moins lourde que la peine de mort ». Par ailleurs, le procureur de son procès, qui se décrit lui-même comme un « ardent conservateur » n'ayant « aucun problème pour requérir la peine de mort dans une affaire digne de ce nom », a également appelé à la clémence, en affirmant que le crime commis par John Eley ne faisait pas partie des pires crimes auxquels ce châtiment devrait être réservé. Il a déclaré au Comité des grâces et des libérations conditionnelles de l'Ohio qu'il était « à l'époque en colère contre M. Eley » en raison de son refus de témoigner contre Melvin Green et qu'il avait donc « continué jusqu'au procès avec une condamnation à mort à la clé ». L'inspecteur de police à la retraite qui a obtenu les aveux de John Eley s'est lui aussi prononcé en faveur d'une grâce.

Un expert en matière de handicap intellectuel a conclu que John Eley remplissait les critères de « retard mental », élément qui, s'il est retenu par les tribunaux (une procédure est en cours à ce sujet), rendrait son exécution contraire à la Constitution des États-Unis. Il existe également des signes montrant que John Eley souffre d'une maladie mentale et qu'il ne comprend peut-être pas sa situation de façon rationnelle.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :

- expliquez que vous ne cherchez aucunement à excuser le meurtre d'Ihsan Aydah, ni à minimiser les souffrances qu'il a causées ;
- déclarez-vous préoccupé à l'idée que John Eley ait été condamné à mort par des juges à qui on n'a pas présenté les circonstances atténuantes qui existaient, et soulignez que l'un d'eux et le procureur s'opposent à son exécution ;
- faites remarquer qu'une expertise a conclu que John Eley était atteint de « retard mental » et probablement d'une grave maladie mentale ;
- dites-vous opposé à l'exécution de John Eley et exhortez le gouverneur à lui octroyer une grâce.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 26 JUILLET 2012 À :

Gouverneur de l'Ohio :

Governor John Kasich

Riffe Center, 30th Floor, 77 South High Street, Columbus, OH 43215-6117, États-Unis

Fax : +1 614 466 9354

Courriel : kim.kutschbach@governor.ohio.gov (Vice-conseiller juridique du gouverneur, conseiller en matière de grâces ; demandez que votre message soit transféré.)

Formule d'appel : *Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,*

Vous pouvez également signer une pétition à l'adresse suivante :

http://salsa.democracyinaction.org/206/p/dia/action/public/?action_KEY=10906.

Veillez adresser des copies aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

ACTION URGENTE

UN PROCUREUR ET UN JUGE OPPOSÉS À UNE EXÉCUTION DANS L'OHIO

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 20 juin 2012, le Comité des grâces et des libérations conditionnelles de l'Ohio a annoncé qu'il avait décidé par 5 voix contre 3 de ne pas recommander au gouverneur de commuer la peine de John Eley. Le gouverneur n'est pas tenu de suivre cet avis. Les trois membres du Comité qui ont voté en faveur d'une grâce se sont appuyés sur une combinaison de facteurs, retenant notamment les suivants :

- d'anciens fonctionnaires impliqués dans son procès sont opposés à son exécution ;
- des éléments montrent que, sans l'influence de Melvin Green, qui a été acquitté dans cette affaire, « John Eley n'aurait pas commis le crime tout seul » ;
- si John Eley avait témoigné contre Melvin Green, le ministère public n'aurait pas requis la peine de mort ;
- que sa déficience intellectuelle atteigne ou non le niveau du « retard mental » qui rendrait son exécution anticonstitutionnelle, John Eley « est diminué intellectuellement » et cela « pourrait avoir joué un rôle dans le crime », notamment dans le fait d'y avoir été poussé, et dans sa réaction à sa situation depuis son arrestation (notamment son refus de s'entretenir avec des experts de la santé mentale) ;
- ce cas ne fait pas partie de ceux auxquels la peine de mort est censée être réservée aux États-Unis.

Lorsqu'un collège de trois juges de la cour fédérale d'appel du sixième circuit a confirmé la condamnation à mort de John Eley en 2010, l'un des magistrats a émis une opinion dissidente. Il a estimé que l'assistance juridique de John Eley lors de son procès avait été insuffisante au regard de la Constitution car ses avocats n'avaient pas enquêté sur les circonstances atténuantes. Il a ajouté qu'il était assez probable que, s'ils avaient mené des recherches comme il se devait, « le juge ayant prononcé la peine aurait conclu que [John Eley] n'aurait pas dû être condamné à mort ». Comme il a été souligné ci-dessus et devant le Comité des grâces et des libérations conditionnelles, l'un des juges qui ont condamné John Eley a effectivement indiqué qu'il n'aurait pas voté en faveur de la peine capitale s'il avait eu connaissance des circonstances atténuantes qui ont fait l'objet de recherches ultérieures et ont été présentées en appel.

L'Ohio est devenu l'un des États américains dans lesquels la peine capitale est la plus appliquée, puisqu'il a procédé à 8 % des exécutions effectuées aux États-Unis au cours des 10 dernières années (45 sur 551 depuis janvier 2002), alors même que le pays semble se détourner peu à peu de ce châtement. En 2012, le Connecticut a été le quatrième État en cinq ans à modifier sa législation pour abolir la peine de mort – après le New Jersey (2007), le Nouveau-Mexique (2009) et l'Illinois (2010) –, en plus de la fin de son application dans l'État de New York. Le nombre annuel de condamnations à mort prononcées aux États-Unis a diminué de deux tiers depuis le milieu des années 1990, celui des exécutions a été divisé par deux depuis 1999 et la Cour suprême fédérale a interdit le recours à ce châtement pour les mineurs (2005) et les personnes atteintes de « retard mental » (2002). En 2011, le gouverneur de l'Oregon a décrété un moratoire sur les exécutions, et quelque 800 000 citoyens de Californie – État qui compte un cinquième des prisonniers condamnés à mort dans l'ensemble du pays – se sont prononcés en faveur d'un référendum sur l'abolition. Par conséquent, le choix d'abolir la peine de mort sera soumis au vote des électeurs californiens lors de l'élection générale du 6 novembre 2012.

En janvier 2011, Paul Pfeifer, juge à la cour suprême de l'Ohio qui avait co-présenté la loi relative à la peine de mort adoptée en 1981, lorsqu'il siégeait au sein du corps législatif de cet État, a écrit : « J'ai contribué à élaborer cette loi, et j'ai contribué à son application. De mon point de vue assez unique, je suis parvenu à la conclusion que notre attachement persistant à la peine capitale ne nous est pas bénéfique [...]. Je demande : voulons-nous que le gouvernement de notre État – et donc, par extension, nous tous – participe à l'entreprise consistant à ôter des vies dans le cadre de ce qui s'apparente à une loterie de la mort ? Je ne peux imaginer que la plupart d'entre nous soient à l'aise avec cela. C'est pourquoi j'estime que l'heure est venue d'abolir la peine de mort dans l'Ohio. » Le président de la cour suprême de l'Ohio a depuis ordonné qu'un groupe de travail examine le système d'application de la peine capitale dans cet État. Ce groupe est constitué de juges, de procureurs, d'avocats, de législateurs, de professeurs de droit et de responsables de l'application des lois. Son rapport final devrait être présenté en 2013.

Amnesty International s'oppose catégoriquement à la peine de mort en toutes circonstances. Depuis la reprise des exécutions judiciaires aux États-Unis en 1977, les autorités américaines ont ôté la vie à 1 300 personnes, dont 45 dans l'Ohio. Vingt-trois exécutions ont eu lieu dans le pays depuis le début de l'année 2012, dont une dans l'Ohio.

Nom : John Jeffrey Eley
Genre : homme

